

Avril 2012



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent dixième session

Rome, 7 - 11 mai 2012

Rapport intérimaire sur le Plan d'action pour la prévention et la maîtrise des grandes maladies animales et des risques de santé publiques qui y sont liés

Résumé

1. À la demande du Comité du programme¹, le présent document fournit des informations complémentaires sur le Plan d'action² pour "la prévention et la maîtrise des grandes maladies animales et des risques de santé publiques qui y sont liés", en particulier sur les points suivants:

- a) l'établissement des priorités pour les actions menées dans le cadre du Plan d'action en fonction des ressources disponibles (y compris la mobilisation de ressources externes);
- b) les partenariats (en particulier l'Accord tripartite avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) dans le cadre de l'initiative «Une seule santé»; et
- c) l'articulation du Plan d'action «Une seule santé» et du Programme de travail de la FAO.

2. Le Plan d'action propose un programme articulé en cinq domaines d'activité techniques, appuyés par trois domaines fonctionnels³ (voir PC 106/3). Il vise à mettre en place, à l'échelle mondiale, un système de santé animale solide qui permette une gestion efficace des principaux risques

¹ cf. CL 143/7 paragraphe 8

² Le Plan d'action (2011-2015) intitulé "Santé animale durable et maîtrise des risques de santé publique - agir à l'appui de l'initiative "Une seule santé" - Appliquer les leçons tirées de l'expérience de la grippe aviaire hautement pathogène à la prévention et à la maîtrise des grandes maladies animales et des risques de santé publique qui y sont liés" a été approuvé par le Comité du programme à sa session de mars 2011 (<http://www.fao.org/docrep/meeting/023/MB873E.pdf>)

³ Les cinq domaines d'action techniques sont: 1) Compréhension de la nature intersectorielle des risques sanitaires; 2) Renforcement de la collaboration entre les secteurs de la santé animale, de la santé publique et de l'hygiène de l'environnement; 3) Promotion de stratégies de santé animale socialement acceptables et économiquement viables; 4) Renforcement des capacités des systèmes de santé en matière d'élaboration de stratégies et de politiques; et 5) Renforcement des capacités techniques de base des systèmes de santé animale pour lutter contre les maladies aux niveaux national, régional et mondial. Le Plan d'action s'appuie sur trois domaines fonctionnels: A) Mobilisation des ressources humaines adéquates; B) Communication adéquate au sujet du Plan d'action, et (c) Mise en place de mécanismes de suivi-évaluation solides.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org

en matière de santé animale, en accordant une attention particulière à l'interface entre l'animal, l'homme et l'écosystème et en inscrivant la dynamique des maladies dans le contexte élargi du développement agricole et socioéconomique et de la viabilité environnementale. Ce plan repose sur une gestion scientifique intégrée des risques de santé publique associés aux animaux dans le cadre de l'initiative «*Une seule santé*» et de l'engagement conjoint de la FAO, de l'OMS et de l'OIE en faveur de ce concept.

3. Étant donné la diversité des activités décrites dans le Plan d'action et le caractère limité des ressources actuellement disponibles, six grandes priorités ont été retenues pour la première phase (2011-2013): i) poursuivre la campagne de lutte contre la grippe aviaire hautement pathogène H5N1 en privilégiant une approche à long terme, en vue d'enrayer la maladie dans les pays où elle est endémique; ii) développer l'approche dite de maîtrise progressive pour les maladies prioritaires; iii) renforcer les capacités internationales d'aide aux réponses aux situations d'urgence; iv) élaborer une approche "en amont" de la prévention et de la lutte à travers une meilleure compréhension des facteurs de maladies et des facteurs de risque qui favorisent l'émergence, la persistance et la propagation des maladies; v) faciliter la circulation de l'information et l'alerte précoce, au niveau mondial; et vi) soutenir les analyses d'impact et les analyses socioéconomiques.

4. Le Plan d'action appelle une collaboration transversale et multidisciplinaire entre les secteurs de la santé animale, de la santé publique et de la santé de la faune sauvage/de l'environnement. A cet égard, la FAO travaille, en étroite collaboration avec des partenaires mondiaux comme l'OIE, l'OMS et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) notamment, à l'intégration de ces différentes dimensions de la santé animale (animaux d'élevage et faune sauvage) et de la protection de la santé publique, en élargissant le champ de l'analyse et de la gestion des risques. Des consultations et des discussions périodiques sont organisées avec ces partenaires pour améliorer la coordination, éviter la duplication des efforts et renforcer l'efficacité des actions menées dans le cadre de ces partenariats.

5. La mise en œuvre du Plan d'action demande une équipe expérimentée tant au Siège de l'Organisation que sur le terrain. Il est à noter que l'essentiel des activités du Centre d'urgence de la FAO pour les maladies animales transfrontières (ECTAD)⁴ est décentralisé pour faciliter l'exécution des programmes prévus dans le cadre de ce plan et du mandat de l'Organisation en étroite collaboration avec les bureaux décentralisés.

6. Les besoins de financement additionnel de ces six domaines d'action prioritaires pour la période 2011-2013 ont été estimés à 51 millions d'USD. Des financements potentiels seraient à rechercher dans le cadre du Programme ordinaire comme auprès de sources extrabudgétaires.

Mesures suggérées au Comité du programme

7. Le Comité est invité à:

- a) prendre note du complément d'information fourni par le présent rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action pour la prévention et la maîtrise des grandes maladies animales et des risques de santé publique qui y sont liés, en réponse à la demande formulée par le Comité à sa cent huitième session;
- b) prendre acte de l'initiative «*Une seule santé*» qui fait partie intégrante du programme de la FAO et qui va tout à fait dans le sens de l'orientation future et de la Réflexion stratégique menée par l'Organisation, en particulier sur toutes les questions touchant à la santé, la nutrition et la sécurité sanitaire des aliments, la gestion des ressources naturelles, et les partenariats régionaux et mondiaux.

Introduction

8. À sa cent huitième session, en octobre 2011, le Comité a examiné le complément d'information préparé à sa demande, à sa cent sixième session, sur le Plan d'action pour la prévention

⁴ Le Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières (ECTAD) est une plateforme opérationnelle mondiale créée en 2005 pour faire face à la grippe aviaire hautement pathogène. Son mandat a été étendu à d'autres maladies animales émergentes ou ré-émergentes d'intérêt mondial. L'ECTAD joue un rôle de premier plan dans la mise en œuvre du Plan d'action.

et la maîtrise des grandes maladies animales et les risques de santé publique qui y sont liés. Il a demandé des précisions supplémentaires sur les points suivants:

- a. l'établissement des priorités pour les activités prévues par le Plan d'action en fonction des ressources disponibles (y compris la mobilisation de ressources externes);
- b. les partenariats (en particulier l'Accord tripartite avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) dans le cadre de l'initiative «*Une seule santé*»; et
- c. l'articulation du Plan d'action et du Programme de travail de la FAO.

9. Le Comité a demandé qu'un rapport intérimaire sur le Plan d'action lui soit soumis à sa prochaine session ordinaire, en mai 2012. Le présent document répond à la demande du Comité et fait le point sur l'état d'avancement du Plan d'action.

A. Priorités du Plan d'action

10. Le Plan d'action vise à mettre en place, à l'échelle mondiale, un système de santé animale solide qui permette une gestion efficace des principaux risques en matière de santé animale, en accordant une attention particulière à l'interface entre l'animal, l'homme et l'écosystème et en inscrivant la dynamique des maladies dans le contexte élargi du développement agricole et socioéconomique et de la viabilité environnementale. Ce plan repose sur une gestion scientifique intégrée des risques de santé publique associés aux animaux dans le cadre de l'initiative «*Une seule santé*» et de l'Accord tripartite FAO/OIE/OMS.

11. Étant donné la diversité des activités décrites dans le Plan d'action et le caractère limité des ressources actuellement disponibles, six grandes priorités ont été retenues pour la première phase (2011-2013). L'identification de ces domaines prioritaires tient compte des besoins immédiats en termes de capacités pour améliorer la gestion des risques sanitaires liés aux animaux aux niveaux mondial, régional et local, ainsi que du mandat de la FAO et de ses avantages comparatifs. À mesure de l'avancement de l'exécution et de la mobilisation de financements supplémentaires, d'autres activités importantes seront engagées en complément des actions en cours, afin d'atteindre les buts et objectifs du Plan d'action.

12. Les priorités retenues pour la période 2011-2013 sont les suivantes:

1) Poursuivre la campagne de lutte contre la grippe aviaire hautement pathogène H5N1 en privilégiant une approche à long terme pour enrayer la maladie dans les pays où elle est endémique

13. Le programme mondial de prévention et de lutte contre la grippe aviaire hautement pathogène H5N1, adopté par la FAO pour une période de six ans, a permis de contenir de manière significative la maladie, grâce à l'établissement de systèmes nationaux renforcés et à l'intensification de la coopération régionale en matière de préparation, de prévention et de lutte. Cette action coordonnée a certes permis de réduire progressivement le nombre de pays touchés par la maladie, mais une priorité demeure: traiter les éléments qui freinent les progrès vers une éradication complète du virus H5N1 dans le secteur avicole et un renforcement de la prévention à l'échelle mondiale. La grippe aviaire reste présente dans cinq pays au moins (Égypte, Indonésie, Bangladesh, Vietnam et Chine) et représente toujours un risque de santé publique au niveau mondial en même temps qu'un défi socioéconomique majeur. Cette priorité est conforme à l'appel lancé récemment par la FAO pour un engagement renouvelé et une maîtrise progressive de la maladie dans tous les pays et régions où elle est endémique comme dans les pays à risque, en vue de son éradication totale d'ici 2020. Une grande partie des actions menées dans le cadre du Plan d'action restera donc prioritairement axée sur l'aide aux pays endémiques et à risque, afin qu'ils poursuivent leurs efforts d'identification et d'amélioration des mécanismes de lutte en les adaptant à leurs besoins spécifiques, et en privilégiant une approche à long terme de prévention des menaces futures. Les fonds disponibles pour ces activités au titre des projets en cours d'exécution s'élèvent à environ 27,5 millions d'USD. Seulement 9% de ces financements seront disponibles en 2013. Les besoins additionnels de financement pour poursuivre et appuyer les

activités dans ce domaine prioritaire jusqu'à la fin de 2013 sont estimés à 15 millions d'USD.

2) Développer l'approche de maîtrise progressive pour les maladies prioritaires

14. Une deuxième priorité du Plan d'action est de capitaliser sur les investissements et les leçons tirées de la grippe aviaire hautement pathogène, et de les étendre pour traiter progressivement et plus efficacement d'autres maladies animales transfrontières et/ou zoonoses. A cet égard, la FAO continue de cibler les maladies et zoonoses à fort impact, à travers l'élaboration de feuilles de route régionales pour la maîtrise progressive de ces maladies et des activités menées directement au niveau local avec les pays et les régions, dans le cadre de projets d'élaboration de programmes nationaux de lutte contre la maladie. Une innovation majeure a été l'élaboration d'une démarche de maîtrise progressive de la fièvre aphteuse et de feuilles de route régionales, déclinées au niveau sous-régional en fonction du contexte socioéconomique et du degré de développement ainsi que des spécificités des populations de virus concernés. Cette approche devrait constituer la pierre angulaire de la Stratégie mondiale FAO/OIE de lutte contre la fièvre aphteuse actuellement en cours d'élaboration. Le Plan d'action inclut un certain nombre d'activités visant, dans ce domaine prioritaire, à étendre cette approche de maîtrise progressive, avec les modifications nécessaires en fonction des maladies, à d'autres maladies animales telles que la peste des petits ruminants, la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB), la brucellose, la rage et la peste porcine africaine. Les besoins additionnels de financement pour mener à bien ces activités dans ce domaine prioritaire jusqu'à la fin de 2013 s'élèvent à 11,5 millions d'USD.

3) Renforcer les capacités internationales d'intervention dans les situations d'urgence

15. Ce domaine d'action prioritaire permettrait à la FAO, en partenariat avec l'OIE et l'OMS, de s'assurer, grâce à la participation de partenaires financiers, de disposer des ressources nécessaires pour le renforcement des capacités internationales en matière de conseil et d'appui aux pays confrontés à des situations d'urgence. Les activités prévues incluent notamment l'envoi de missions de terrain, des formations, l'analyse des plans de réponse, des exercices de simulation et l'examen du cadre législatif. Les fonds disponibles pour le renforcement des capacités dans les situations d'urgence seront dépensés en 2012, mais la poursuite des activités dans ce domaine prioritaire jusqu'à la fin de 2013 suppose des financements additionnels estimés à 4 millions d'USD.

4) Élaborer une approche "en amont" de la prévention et de la lutte à travers une meilleure compréhension des facteurs de maladie et des facteurs de risque qui favorisent l'émergence, la persistance et la propagation des maladies

16. Les activités envisagées dans ce domaine d'action prioritaire incluent des études épidémiologiques et socioéconomiques visant à identifier et analyser les facteurs de maladie et les facteurs de risque dans les principaux systèmes de production animale et les chaînes de valeur, en vue de déterminer les points critiques dans la lutte contre les maladies. Elles porteraient aussi sur le développement des systèmes d'information et de surveillance qui gèrent aussi les données sur la santé animale et la cartographie des élevages, l'information génétique sur les agents pathogènes animaux et autres sources pertinentes d'information agro-écologique aux niveaux national, régional et mondial. La majeure partie des fonds alloués à ce domaine d'action sera dépensée d'ici la fin de 2012, et un complément de financement estimé à 8 millions d'USD environ est nécessaire pour poursuivre les activités jusqu'à la fin de 2013.

5) Faciliter la circulation de l'information et l'alerte précoce, au niveau mondial

17. Ce domaine prioritaire met l'accent sur l'information et les analyses épidémiologiques pour assurer la collecte, l'analyse et la diffusion d'informations exactes et pertinentes, en vue de permettre aux pays de se préparer et de répondre sans délai à d'éventuels foyers d'épidémie. La FAO héberge la plateforme du Système mondial d'alerte précoce (GLEWS) mais en coopération avec l'OIE et l'OMS, elle recueille des informations auprès de sources officielles et non-officielles; ces données sont analysées et utilisées pour fournir une information locale et mondiale la plus actualisée possible sur les foyers de maladie, leur évolution et leurs tendances. Le Système mondial d'alerte précoce permet de diffuser des messages d'alerte sur la base des données scientifiques les plus récentes et fournit à la communauté scientifique internationale les éléments pour une évaluation plus précise des risques, dans

le but d'établir des prévisions sur les tendances et menaces de maladies à l'échelle mondiale. Pour pallier le manque de financements destinés à ce domaine, un complément estimé à 4,5 millions d'USD serait nécessaire pour poursuivre et appuyer ces travaux en 2013.

6) Appuyer les analyses d'impact et les analyses socioéconomiques

18. La plupart des activités liées à ce domaine prioritaire visent à développer des outils faciles d'utilisation, pour l'évaluation de l'impact socioéconomique des maladies, l'élaboration d'un cadre de priorités pour la gestion des maladies et l'évaluation des effets de maladies spécifiques sur la croissance économique, le commerce, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence de tous les acteurs concernés de la chaîne de valeur affectée. A mesure de l'avancement du Plan d'action et de la mobilisation de ressources supplémentaires, l'étape suivante sera de s'appuyer sur l'existant pour élaborer des approches durables, adaptées à la réalité du terrain. Ces approches ont pour but de proposer aux pays des outils efficaces pour la formulation de programmes de prévention et de lutte mieux adaptés et plus efficaces dans la mesure où ils intègrent divers aspects - parties prenantes, considérations économiques, moyens d'existence, compensation et dimension culturelle - permettant de mieux cibler les interventions avec l'adhésion des communautés locales. Les besoins de financement sont estimés à 8 millions d'USD. En date de mars 2012, les activités envisagées ne bénéficiaient d'aucune source de financement.

B. Partenariats avec des organisations mondiales et régionales

19. Le Plan d'action appelle une collaboration transversale et pluridisciplinaire entre les secteurs de la santé animale, de la santé humaine et de l'hygiène de l'environnement. A cet égard, la FAO travaille en étroite coopération avec ses partenaires internationaux comme l'OIE et l'OMS à l'incorporation progressive de ces aspects de protection de la santé animale et de la santé publique, en élargissant le champ de l'analyse et de la gestion des risques, et elle anime, aux côtés du PNUE, le groupe de travail sur les maladies touchant la faune sauvage. Des consultations et des discussions périodiques sont organisées avec ces partenaires, à travers de multiples canaux spécifiques, pour améliorer la coordination, éviter la duplication des efforts et renforcer l'efficacité des actions menées dans le cadre de ces partenariats. Cette collaboration se manifeste principalement à travers les initiatives suivantes:

- a) *L'Accord tripartite FAO/OIE/OMS* pour promouvoir l'initiative «Une seule santé» à l'échelle mondiale.
- b) *Le Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières (GF-TAD)*, initiative conjointe FAO/OIE, visant les maladies animales transfrontières et les zoonoses majeures, avec l'élaboration de feuilles de route régionales pour la maîtrise progressive de ces maladies en concertation directe avec les pays concernés. Cette initiative appuie la deuxième grande priorité du Plan d'action.
- c) *Le Système mondial d'alerte précoce (GLEWS)*, outil conjoint FAO/OIE/OMS, destiné à diffuser des alertes et des messages d'alerte précoce et à appuyer la circulation de l'information et la prévision. Il repose sur des systèmes de cartographie des élevages et des risques de santé animale, des logiciels d'information sur les maladies et des référentiels de données à l'échelle mondiale, partagés avec l'OIE et l'OMS.
- d) *Le Centre de gestion des crises - Santé animale (CMC-AH)*, chargé de coordonner les interventions en réponse à des foyers d'épidémies animales transfrontières, fournit une aide d'urgence et une évaluation initiale du risque en même temps qu'il identifie les stratégies de prévention et de lutte dans l'immédiat ou à long terme.
- e) *Le Réseau mondial OIE/FAO sur l'influenza aviaire (OFFLU)*, chargé d'appuyer les laboratoires et les programmes de surveillance de terrain qui gèrent les données sur les agents pathogènes animaux et d'intégrer les autres sources pertinentes d'information aux niveaux national, régional et mondial.

20. Outre ces plateformes de coordination, d'autres initiatives sont désormais incluses dans le Plan d'action de la FAO pour promouvoir la coopération et les partenariats avec l'OIE, l'OMS et d'autres partenaires. Parmi ces initiatives:

- a) Le Programme sur les menaces pandémiques émergentes (*The Emerging Pandemic Threats Programme -EPT*), financé par USAID, mis en place en 2009 pour tirer parti des leçons tirées de la lutte contre la pandémie de grippe aviaire hautement pathogène H5N1. Dans le contexte de cette initiative, deux programmes viennent appuyer des activités spécifiques du Plan d'action:
- *EPT plus*, nouveau programme conjoint qui reflètera la nouvelle orientation de la surveillance des virus de la grippe exercée jusqu'ici par la FAO, et aujourd'hui de plus en plus axée sur les agents pathogènes à potentiel pandémique dans des contextes de surpeuplement mêlant population humaine et animaux: porcs, volailles et canards d'élevage et oiseaux d'eau sauvages.
 - *IDENTIFY*, programme conjoint mis en place pour combler les lacunes et renforcer la collaboration entre les laboratoires et les services de surveillance de la santé humaine et animale. Il recouvre la mise à niveau des équipements, la formation et la collaboration entre les laboratoires régionaux et internationaux de référence pour le diagnostic et l'assurance qualité, l'intensification de la coopération entre les systèmes de surveillance de santé animale et humaine au niveau de l'analyse des données, du partage des données épidémiologiques et des données sur les agents pathogènes ainsi que des stratégies efficaces pour améliorer la préparation et la réponse aux pandémies aux niveaux local, national et régional.
- b) Un projet de lutte contre les maladies hautement pathogènes et émergentes (ou ré-émergentes) (HPED), financé par l'Union européenne, accorde des aides pour le renforcement des services de santé animale et de santé publique et l'intensification des efforts de lutte contre la grippe aviaire H5N1 et d'autres maladies. Toutefois, ce projet concerne uniquement l'Asie (SAARC et ASEAN).
- c) *Un effort de collaboration avec l'OIE et l'AU-IBAR* vise à améliorer la gouvernance vétérinaire au niveau national en aidant les services vétérinaires des pays d'Afrique à se doter des capacités institutionnelles nécessaires pour formuler et mettre en oeuvre des stratégies et des politiques de santé animale fondées sur des principes de gouvernance clairs, et s'appuyer sur les données socioéconomiques pour tirer le meilleur parti des ressources disponibles et cibler les interventions.
- d) Des informations sur d'autres programmes de collaboration sont disponibles sur demande (par ex. le Partenariat australien sur la santé animale mondiale et les initiatives Biosécurité, l'appui à l'Initiative «Une seule santé» en Afrique subsaharienne et au Bangladesh à travers un fonds fiduciaire irlandais).
- e) Des informations sont aussi disponibles sur demande sur les projets en cours et futurs de partenariat avec divers acteurs du secteur privé, centres de recherche et autres.

C. Articulation du Plan d'action et du Programme de travail de la FAO

21. Le Plan d'action s'inscrit pleinement dans la stratégie de la FAO pour le secteur de l'élevage (Objectif stratégique B – *Accroissement de la production animale durable*) et toutes les activités prévues dans les cinq domaines techniques concourent directement au Résultat organisationnel (RO) B2 – *Diminution des épizooties et des risques associés pour la santé publique*. Le Plan d'action contribue aussi de manière significative à l'Objectif stratégique I (en particulier aux RO1 et RO2), et de nombreuses activités sont liées à des résultats organisationnels spécifiques sous d'autres objectifs stratégiques pertinents comme l'OS D (sécurité alimentaire), l'OS C (pêches), l'OS F (ressources naturelles) et l'OS K (équité hommes-femmes).

22. Le Plan d'action intègre progressivement une approche transversale et multidisciplinaire des questions de santé animale et de santé publique; il élargit le champ de l'analyse et de la gestion des risques sanitaires en établissant un lien entre les aspects vétérinaires et d'autres considérations touchant

à la sécurité alimentaire, la santé publique, l'agriculture durable, la gestion des ressources naturelles et le développement durable.

23. Les partenariats au sein de l'Organisation progressent lentement, malgré la reconnaissance de l'importance d'une approche scientifique multidisciplinaire renforcée dans le cadre de l'initiative «Une seule santé» pour mieux comprendre les enjeux de santé animale et de santé publique vétérinaire. Ces partenariats internes ont pour objet de renforcer les politiques nationales/régionales et les capacités/systèmes de détection, de suivi, de régulation et de gestion des maladies à fort impact et de la contamination par des agents pathogènes transmis par l'alimentation, y compris la résistance antimicrobienne et les risques de la chaîne alimentaire dans les secteurs des produits laitiers, de la volaille, du bœuf et du porc. L'intégration de l'initiative «Une seule santé» dans la stratégie globale de la FAO permettrait de progresser plus rapidement.

24. Les autres activités collaboratives prévues au terme du Plan d'action incluent la mise en place de projets de recherche conjoints dans le domaine de l'écologie des maladies et de leur transmission, ainsi que la création d'un « Groupe de travail scientifique pour la santé des écosystèmes et de la faune sauvage » en collaboration avec le PNUE pour mieux identifier les interactions à l'interface entre la faune sauvage, les animaux d'élevage et l'homme, et promouvoir une approche scientifique multidisciplinaire intégrée de la santé de la faune sauvage et de l'écologie des maladies dans le cadre de l'initiative «Une seule santé».

D. Mise en oeuvre du Plan d'action: degré d'avancement

25. Les besoins de financement du Plan d'action sur les cinq ans (2011-15) sont estimés à 193,8 millions d'USD de ressources extrabudgétaires, venant s'ajouter aux crédits alloués au titre du Programme ordinaire pour le financement de l'Objectif stratégique B dans le Programme de travail et budget 2012-13.

26. Le Plan d'action dépend très largement des contributions volontaires extrabudgétaires⁵ fournies dans le cadre des projets financés par les donateurs. Malgré tous les efforts déployés pour mobiliser des ressources auprès des bailleurs de fonds, dans le contexte de l'initiative «Une seule santé» de la FAO, la situation financière, au-delà de 2012, en particulier est incertaine. Cette incertitude pourrait compromettre l'exécution du Plan d'action et peser sur la réalisation des objectifs et des résultats attendus.

27. La mise en oeuvre du Plan d'action nécessite une équipe expérimentée tant au Siège de l'Organisation que sur le terrain. Mais l'essentiel des activités du Centre d'urgence de la FAO pour les maladies animales transfrontières (ECTAD) est décentralisé pour faciliter l'exécution des programmes prévus dans le cadre de ce plan et du mandat de l'Organisation en étroite collaboration avec les bureaux décentralisés. L'approche et les modalités de cette plateforme d'exécution pourront être réexaminées ultérieurement, dans le contexte de la décentralisation actuelle de l'Organisation.

28. L'exécution du Plan d'action a démarré en juillet 2011 par un recensement de tous les projets en cours sur la grippe aviaire hautement pathogène et d'autres maladies à fort impact (transfrontières et zoonoses) en regard des cinq domaines techniques d'action retenus, et l'intégration de nouveaux projets au fur et à mesure de leur financement. Les fonds disponibles au titre des projets en juillet 2011 (38,4 millions d'USD) et les fonds supplémentaires (37,8 millions d'USD) reçus depuis juillet 2011, pour un total de 76,2 millions d'USD, ont permis de poursuivre les activités liées à la grippe aviaire hautement pathogène et d'engager certaines actions prioritaires aux niveaux national et mondial. Les besoins additionnels de financement pour couvrir toutes les activités du Plan d'action sur la période de cinq ans projetée sont estimés à 117,6 millions d'USD (193,8 - 76,2 millions d'USD) - dont 51 millions d'USD pour appuyer et développer les activités prévues en 2012-2013 dans les six domaines prioritaires identifiés (voir Annexe 1).

⁵ Contributions volontaires correspondant à des projets dont le calendrier d'exécution s'étend au-delà de décembre 2011 et qui sont administrées par le Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières (ECTAD), le responsable du budget étant la Division TCE.

29. Sur l'enveloppe globale de 76,2 millions d'USD allouée au Plan d'action, environ 27,5 millions d'USD (36%) sont affectés à la grippe aviaire hautement pathogène, le reste étant réparti entre des activités spécifiques sur d'autres maladies animales transfrontières et des activités interdisciplinaires relevant des six domaines prioritaires. La majeure partie de ces crédits (76,2 millions d'USD) sera dépensée d'ici la fin de 2012, ce qui laisse un solde de 11,2 millions d'USD (15%) pour poursuivre l'exécution du Plan d'action en 2013.

30. L'essentiel des crédits affectés au Plan d'action (76,2 millions d'USD) vise à financer des actions spécifiques dans les domaines techniques retenus, et 2 millions d'USD (2,6%) contribuent aux domaines fonctionnels de travail du Plan d'action.

E. Programme de terrain

31. Le Plan d'action a été décliné en programmes locaux, nationaux, sous-régionaux et régionaux fondés sur une approche multisectorielle et pluridisciplinaire des questions de santé animale et de santé publique. Il est possible d'en mesurer les progrès à travers le nombre de pays, sous-régions et régions qui se sont dotés de stratégies et/ou programmes ou qui adoptent l'approche «*Une seule santé*» pour faire face aux maladies à fort impact et aux maladies émergentes à l'interface entre l'animal, l'homme et l'écosystème. Au total, 15 programmes stratégiques de cette nature ont été mis en place en Afrique, en Asie, au Proche-Orient, en Asie centrale, en Europe de l'Est et en Amérique latine.

F. Suivi et évaluation

32. Un cadre mondial de suivi et d'évaluation a été mis en place pour surveiller et évaluer la mise en oeuvre, les progrès et les résultats du Plan d'action, conformément aux dispositions du cadre logique du Plan. En outre, ce cadre d'évaluation inclut un suivi et un compte rendu de la contribution du Plan d'action au Cadre stratégique de la FAO.

Annexe 1

Situation du financement du Plan d'action (en millions d'USD)

	Fonds de projet disponibles depuis juillet 2011	Déficit de financement	Financement total estimé
Domaines techniques	74,2	94,8	169,0
Domaines fonctionnels	2,0	22,8	24,8
Total	76,2	117,6⁶	193,8

Déficit de financement par domaine prioritaire pour 2012-2013

Domaines prioritaires	Besoins de financement (en millions d'USD)
Priorité 1 Grippe aviaire hautement pathogène	15,0
Priorité 2 Maîtrise progressive pour les maladies prioritaires	11,5
Priorité 3 Capacité de réponse aux situations d'urgence	4,0
Priorité 4 Comprendre les facteurs de maladie	8,0
Priorité 5 Circulation de l'information et alerte précoce	4,5
Priorité 6 Analyses d'impact et socioéconomiques	8,0
Total des financements nécessaires pour 2012-2013	51,0

⁶ Ce montant représente les financements additionnels nécessaires pour appuyer toutes les activités du Plan d'action pour la période d'exécution prévue de 5 ans - dont 51 millions d'USD pour appuyer les domaines prioritaires identifiés pour 2012-2013.